



## **Syndicat C.G.T. des personnels de Maîtrise, Ingénieurs, Techniciens, CAPSA, contrôleurs des Administrations Parisiennes.**

Paris le 12 avril 2018.

En préambule, il est toujours dangereux d'extraire des mots ou des phrases de leur contexte et d'ostraciser un camarade. C'est faire un déni de démocratie, voire un acte de manipulation malheureux. Notre syndicat ne cautionne pas ces méthodes et ne les utilisera pas. La discussion respectueuse et la confrontation d'idées doivent continuer d'exister, au moins au sein de notre CGT.

A la suite de certain propos. Il nous apparait utile de vous présenter LES FAITS. Les revendications de notre SYNDICAT se feront toujours pour la défense de notre statut spécifique et dans le respect des autres catégories.

### **NOUS REVENDIQUONS :**

Un déroulement de carrière dans des indices de A, réaffirmé à de nombreuses occasions, et qui fait son chemin dans l'administration mais sans pour autant brader notre statut spécifique. .

Un ratio RPP de 100% pour les passages au grade supérieur. (1 seul pour la maîtrise).

Un comblement des effectifs du corps de maîtrise sur l'ensemble de la ville, notamment par une exigence encore réaffirmée d'ouverture fréquente de concours.

Une intégration d'agents de la PP nouvellement arrivés à la ville qui leur conférerait un statut et un indiciaire plus favorable.

Mais notre OS est aussi organisé en sections directionnelles depuis près de 50 ans et sur ce point nous n'avons pas attendu que d'autres investissent notre champ syndical pour être revendicatif. Ce travail inscrit sur le long terme a produit ses effets et nous permet aujourd'hui de bénéficier d'un statut certes perfectible mais envié par beaucoup.

### **En restant sur l'exemple de la DPE nous portons :**

- La reconnaissance de l'insalubrité pour le corps de la maîtrise STEA
- L'ouverture de concours dans toutes les spécialités nécessaires à la DPE.
- Que la direction renforce et positionne la maîtrise au sein du STPP.
- La mise en place un parcours de formation initial pour les nouveaux arrivés et des formations continue dédié à la maîtrise (mise en place des conférences pour la maîtrise).
- La modification de la cartographie en upgradant les postes occupés par la maîtrise en adéquation avec la charge de travail.

CGT Grande Maîtrise –19 rue du Renard 75004 PARIS

☎ 01.53.01.41.59 ; – FAX 0153.01.41.67.

Mail : [syndicat@cgt-grandemaitrise.org](mailto:syndicat@cgt-grandemaitrise.org) Site Internet : <http://www.cgt-grandemaitrise.org>

Lors du Comité Technique en novembre 2016, il y a eu un vote **CONTRE** unanime de l'ensemble des OS sur la suppression des postes de maîtrise.

Lors de la mise en place début 2017 de la fin du libre retour sur férié nous avons été dans l'action et déposé un préavis de grève.

Toujours en 2017, nous avons continué de travailler sur nos revendications, lors de 3 réunions. Nous avons porté pour la maîtrise SMM, des divisions territoriales et la fonctionnelle nos revendications afin d'upgrader les postes sans aucunes suppressions.

Dans cette démarche cohérente nous avons porté auprès de notre direction une nouvelle cartographie à l'image de ce qui a pu être mis en place à la DJS avec le corps des CAPSA ou ailleurs. Ce ne sont jamais des revendications sorties de nulle part, mais des propositions qui ont été considérées par nos mandants, c'est-à-dire vous mais aussi lors de notre congrès, comme des avancées positives et des pistes à suivre. Nous continuerons de travailler comme cela de manière démocratique, transparente et constructive.

Nous attendions, une réponse de la direction pour le mois de novembre 2017. Mais cette réponse a tardé à venir. En Décembre elle a décidé de repousser la réponse lors des réunions bilatérale DPE/DRH.

Nous avons décidé de participer aux réunions bilatérales DPE/DRH, pour connaître cette réponse.


Depuis janvier, les négociations se poursuivent et bien évidemment nous sommes conscients des enjeux des projets présentés à toutes les OS de la DPE.


En février, Il nous a été répondu la création de poste cadre A accessible à la maîtrise et la transformation de poste d'AM en ASE, d'ASE en CE dans les divisions territoriales, à la SMM et au STEA. Ce qui a été présenté lors d'une assemblée générale en mars.

### ***À ce jour aucun engagement n'a été signé.***

La discussion démocratique au sein de notre syndicat pour se positionner devra être identique à la CGT dans l'écoute des positions de chaque syndicat représentatif à la DPE.

La section CGT Grande Maîtrise DPE.

 CGT Grande Maîtrise –19 rue du Renard 75004 PARIS

 01.53.01.41.59 ; – FAX 0153.01.41.67.

Mail : [syndicat@cgt-grandemaitrise.org](mailto:syndicat@cgt-grandemaitrise.org) Site Internet : <http://www.cgt-grandemaitrise.org>